

L'erreur archivistique

De la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes

Journées d'étude organisées
à l'Université catholique de Louvain
les 20 et 21 avril 2007

L'erreur est inhérente à toute activité humaine et a donné lieu à de nombreuses prises de position, du droit à l'erreur revendiqué à la stigmatisation de l'erreur comme déviance.

L'archivistique, comme science de la gestion des archives, ne fait pas exception à cette règle, d'autant plus peut-être que les bouleversements de toutes natures y ont été particulièrement importants au cours des deux derniers siècles.

A y regarder de plus près cependant, il apparaît rapidement d'une part que la notion même d'erreur est fluctuante suivant les lieux et les époques, vérifiant le vieil adage « vérité par-delà, erreur par-deça », d'autre part que ce terme générique recouvre des réalités très différentes, qu'il s'agisse de dysfonctionnements, de pratiques inadéquates, voire de fautes ou ... simplement de différences d'appréciation.

Pour les archivistes confrontés aux défis conceptuels, technologiques, juridiques, démocratiques et scientifiques de la société de l'information, identifier les erreurs et leurs sources, comme les enseignements à en retirer est donc crucial, que ceux-ci touchent aux principes mêmes de la discipline ou aux différentes fonctions archivistiques.

Sur la base de l'analyse de cas concrets, touchant soit aux grands principes de la discipline, soit aux grandes fonctions généralement identifiées, soit aux différents niveaux de prise de décisions, l'objectif de ces deux journées d'étude serait de définir l'erreur archivistique en tant que telle, d'en dresser une typologie, d'en identifier les causes, les conséquences et les enseignements.